

ANNEXE 1
(POUR LES ENFANTS A PARTIR DE 8 ANS)

AUTORISATION DE SORTIE
MERCREDI

Je soussigné(e).....

Représentant légal de l 'enfant

Autorise mon fils /ma fille à sortir seul(e) tous les MERCREDIS
de l'année 2023-2024 à

12H00

17H00

A BELGENTIER le.....

Signature